

La vérité n'est que trop connue, et la lumière la plus complète s'est faite sur ses coupables agissements ; que l'oubli se fasse donc sur son nom, mais puissent aussi, désormais, nos bibliothèques si éprouvées par les révolutions ne pas être victimes de semblables pertes !!!

LÉOPOLD NIEPCE

lienne et de les avoir vendus à Londres, dont l'un, le manuscrit de la *Divine Comédie* de Dante, lui fut payé 6,000 fr. — D'avoir pris dans la bibliothèque Mazarine 150 manuscrits et autographes d'une grande valeur. — Dans la bibliothèque de Troyes, 19 ouvrages italiens du Moyen-Age. — A *Grenoble*, 6 ouvrages. — A *Montpellier*, un grand nombre et surtout beaucoup de lettres de la reine Christine. — A l'institut, une quantité de lettres des rois Charles VII, Charles VIII, François I^{er} et toute la correspondance de Henri IV avec sa femme, les manuscrits de Léonard de Vinci. Ce qu'il ne vendait pas, il le conservait dans sa bibliothèque, laquelle fut estimée 600,000 fr.

Je dois ajouter aussi que, pendant l'un de ses séjours à Lyon, M. Libri, abusant de la confiance d'un secrétaire de l'archevêché, put soustraire une partie de la correspondance du cardinal Fesch dont Mgr Lyonnet se servit pour écrire la vie de ce prince de l'église. Cette soustraction ne fut connue qu'après la fuite de M. Libri. Ce fait m'a été affirmé par une personne des plus honorables de Lyon.

J'ignore si M. Péricaud, bibliothécaire de la Ville, a eu connaissance du vol de partie de notre manuscrit 54 — mais il l'a paginé de sa main, après sa soustraction, sans tenir compte des feuillets qui manquent. M. Monfalcon, son successeur, ne semble pas avoir eu connaissance non plus de cette soustraction. Il n'en parle dans aucun de ses livres et l'acte d'accusation dressé contre Libri est aussi muet à ce sujet.